

**Réponse du Conseil administratif du 25 janvier 2023 à la motion du 27 juin 2022 de M<sup>mes</sup> et MM. Amar Madani, Daniel Sormanni, Danièle Magnin, Yasmine Menétrey, Daniel Dany Pastore et Christian Steiner: «Ecole des Pâquis: il y a urgence».**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- l'exaspération des habitants, des parents d'élèves et des commerçants des Pâquis, à cause du trafic de drogue qui a pris une expansion fulgurante aux abords et même dans le préau de l'école de Pâquis-Centre, notamment avec l'arrivée du crack, stupéfiant très dangereux;
- la situation d'insécurité qui prévaut jour comme nuit due à la présence permanente des dealers dans le secteur;
- le nombre de textes déposés aussi bien au Conseil municipal (M-1310, M-1331, M-1242) qu'au Grand Conseil (M 2078);
- les nombreuses pétitions déposées par des citoyens excédés, comme la P-262: «Pour des préaux sûrs et sécurisés: fermeture nocturne pour utilisation diurne» acceptée par le Conseil municipal lors de sa séance du 26 mars 2014;
- les lettres adressées au Conseil d'Etat, au procureur général et à la police;
- les articles parus dans la presse locale dénonçant une situation qui empoisonne la vie des citoyennes et des citoyens de notre cité;
- que dans sa réponse du 2 mai 2018 à la motion M-1331, le Conseil administratif s'est engagé à une fermeture du préau à l'horizon mi-2020;
- qu'à ce jour la situation ne cesse de se dégrader, et eu égard à la gravité et à l'urgence de la situation,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif la fermeture sans délai du préau de l'école de Pâquis-Centre afin que la rentrée scolaire 2022-2023 se déroule dans de bonnes conditions.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

La situation aux Pâquis, et plus particulièrement dans le préau de l'école de Pâquis-Centre, inquiète le Conseil administratif de la Ville de Genève depuis plusieurs années.

Ainsi, déjà le 28 mai 2021, le Conseil administratif, par la voix de la conseillère administrative Christina Kitsos, écrivait à M. Mauro Poggia pour lui faire part de son inquiétude vis-à-vis de la situation au sein de ce quartier et lui demander

de renforcer les patrouilles de la police cantonale aux abords de l'école. Dans sa réponse, le conseiller d'Etat indiquait: «*La police cantonale va bien évidemment maintenir sa présence dans les endroits stratégiques et accentuer sa visibilité afin de perturber les lieux de fixation des délinquants ou autres usagers susceptibles de commettre des incivilités.*»

Aujourd'hui, l'arrivée du crack dans le quartier renforce les problématiques, notamment autour et dans le préau de l'école de Pâquis-Centre.

C'est dans ce contexte que le Conseil administratif a validé la fermeture nocturne (22 h 30 à 7 h) du préau, en décembre 2021, via le rehaussement de la barrière à 1,6 m. Cette proposition a été soumise au Conseil municipal via la proposition PR-1501. Elle est actuellement traitée au sein de la commission des travaux et des constructions. Ce crédit permettra la pose de matériaux de qualité, réalisée en concertation avec l'école et les enfants.

Dans l'intervalle, le Conseil administratif a réalisé une fermeture nocturne provisoire du préau en octobre 2022. Par ailleurs, la police municipale a assuré une présence continue pour les entrées et sorties des classes et du parascolaire, dès la rentrée scolaire et jusqu'à la fermeture du préau.

En outre, l'ensemble des partenaires qui offrent des prestations dans ces bâtiments (école, maison de quartier et ludothèque) ont conçu une signalétique demandant le respect des lieux. Des panneaux ont été installés à la fin de l'année 2022.

Force est de constater que l'ensemble de ces mesures commencent à porter leurs fruits et que la situation actuelle est meilleure. Tant la présence renforcée de la police cantonale et municipale que la fermeture nocturne du préau ont permis d'apaiser la situation. Il y a actuellement beaucoup moins de deal et de consommation aux abords de l'école ou dans le préau. La fermeture temporaire du préau a permis de diminuer de manière significative les incivilités nocturnes et contribue à sécuriser le périmètre ainsi qu'à améliorer les conditions d'accueil des enfants.

Le Conseil administratif réaffirme la nécessité de la fermeture du préau des Pâquis, afin de protéger les enfants. En effet, il n'est pas acceptable qu'elles et ils étudient dans de telles conditions (urine, déchets, déprédation, etc.). L'école étant un levier essentiel pour lutter contre les inégalités, nous devons offrir à tous les enfants de notre ville les mêmes chances. Cela passe aussi par l'environnement dans lequel sont accueillis les enfants. Il est nécessaire d'agir de manière pragmatique par une fermeture nocturne.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:  
*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:  
*Christina Kitsos*